



# La lettre aux Thourisiens

Mars 2026 - N°179

## Compte-rendu des conseils municipaux

### Séance du 20 mars 2026

#### Election du Maire et des adjoints

Suite au renouvellement du conseil municipal, les 15 membres élus ont procédé à l'élection du maire et des adjoints.

M Daniel Bordier est ré-élu Maire.

Avec 15 élus, Thourie peut disposer de 4 adjoints et après différents échanges sur la répartition des tâches, le conseil décide d'en nommer 3 :



#### Charte de l'élu local

Les nouveaux élus ont pris connaissance de la charte de l'élu local avec les engagements à respecter dont notamment le respect de l'égalité de traitement et la défense de l'intérêt général.

Le Maire rappelle aux élus que chaque conseiller municipal doit être à l'écoute des habitants pour répondre à leurs besoins ; proposer, suggérer des actions, des améliorations pour favoriser la « vie communale » ou encore faire des économies sur l'existant ; être à l'écoute de ses collègues et respecter l'avis de l'autre.



Pierre Laurent



Elodie Petitjean



Edmond Lévêque

M Pierre Laurent est élu 1<sup>er</sup> adjoint en charge de la Vie économique, de l'attractivité et du tourisme.

Mme Elodie Petitjean est élue 2<sup>ème</sup> adjointe en charge des affaires sociales, des animations et de la médiathèque.

M Edmond Lévêque est élu 3<sup>ème</sup> adjoint aux travaux, à la voirie et à l'assainissement

#### Désignation de conseillers communautaires

En vertu des règles fixées par les statuts communautaires en vigueur, le conseil doit désigner en son sein 2 conseillers communautaires suivant l'ordre du tableau. Messieurs Daniel Bordier et Edmond Lévêque sont désignés conseillers communautaires.

### Séance du 26 mars 2026

#### Délégations accordées au Maire

Afin de faciliter la gestion communale, le conseil municipal délègue au Maire les compétences suivantes : souscrire les contrats d'assurance et accepter les indemnités correspondantes ; créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires aux services municipaux ; délivrer et reprendre les concessions funéraires ; accepter les dons et legs sans conditions ni charges ; procéder à l'achat de biens mobiliers jusqu'à 4 600 € ; régler les conséquences des accidents impliquant des véhicules municipaux.

#### Indemnités de fonction du Maire et des adjoints

Pour les communes de 500 à 999 habitants, le barème maximal prévoit : 44,3 % de l'indice terminal, soit 1 444,02 € net pour le Maire et 11,77 % de l'indice terminal, soit 418,49€ net pour chaque adjoint.

L'enveloppe théorique, calculée sur la base de quatre adjoints, s'élève à 3 756,19 € brut par mois à répartir entre le Maire, les adjoints et les conseillers délégués.

Le Maire indique ne pas souhaiter percevoir l'indemnité maximale. Il précise également que la répartition entre adjoints et conseillers délégués peut évoluer selon les responsabilités exercées. Les élus concernés quittent la salle avant le débat. Les conseillers présents conviennent de revaloriser les indemnités par rapport à 2020, de préserver



Aline Giacalone



Amandine Bellay



Anthony Lebreton



Julien Chenard

Mme Aline Giacalone est désignée conseillère déléguée à la communication et à l'information.

Mme Amandine Bellay est désignée conseillère déléguée aux affaires scolaires.

M Anthony Lebreton est désigné conseiller délégué en charge de l'urbanisme et des affaires foncières.

M Julien Chenard est désigné conseiller délégué à l'environnement, l'énergie, le cadre de vie et le fleurissement.

## Conseil municipal (suite)

l'équilibre budgétaire communal et de se réserver la possibilité d'ajuster la répartition en cours de mandat.

À l'unanimité, le conseil décide d'accorder :

- 39,5 % de l'indice terminal, soit 1 294.08 € net au Maire.
- 9,5 % de l'indice terminal, soit 337.78 € net à chaque adjoint
- 3 % de l'indice terminal, soit 106.67 € net à chaque conseiller délégué.

L'enveloppe ainsi répartie représente un coût annuel global de 40 443.32 € et 87.77 % de l'enveloppe maximale qui pouvait être allouée.

### Désignation des représentants au sein des différentes instances

Le conseil municipal procède à la nomination de ses membres au sein des commissions et organismes suivants :

#### Commissions communales

- Révision des listes électorales : Isabelle Lebreton
- Finances - Appel d'offres : Daniel Bordier (responsable) Nadine Lainé, Amandine Bellay, Anthony Moutel, Julien Chenard, Edmond Lévêque
- Commission Communale des Impôts Directs (CCID) : Aline

Giacalone, Christine Hervochon, Anne Paul, Edmond Lévêque, Anthony Lebreton, Isabelle Lebreton

Les commissions ouvertes aux non élus sont détaillées en page 3

#### Syndicats intercommunaux

- Eau de la Forêt du Theil : Edmond Lévêque (titulaire), Isabelle Lebreton (suppléante)
- SDE35 : Edmond Lévêque
- SUPV : Anthony Lebreton (titulaire), Daniel Bordier (suppléant)
- SMICTOM : Élodie Petitjean (titulaire), Nadine Lainé (suppléante)
- SIVU Centre de Secours du Pas : Daniel Bordier et Christine Hervochon (titulaires), Cédric Daniel (suppléant)

#### Représentants dans les organismes extérieurs

- Correspondant Défense : Aline Giacalone
- Citoyens de la Paix : Edmond Lévêque, Amandine Bellay
- Référent Tempête Enedis : Anthony Lebreton
- Référent FGDON : Julien Chenard
- Référent Participation citoyenne : Élodie Petitjean

## Prochain conseil municipal : 10 avril 2026

### Vivre Ensemble : déjections canines ...

Compagnons de nos promenades, nos amis à 4 pattes (et plus souvent leur propriétaire !) ont parfois besoin d'un rappel à l'ordre pour s'accorder avec nos standards du savoir vivre.

Rappelons que pour le bien être des autres usagers (humains ou animaux), les chiens doivent être tenus en laisse autour de l'étang et sur la zone de loisirs. Nous éviterons ainsi d'apeurer les promeneurs ou de provoquer des altercations canines.



Pour les déjections, des sacs à crottes sont à votre disposition en différents points ainsi que des poubelles. Il n'est donc pas utile de préciser que les caniveaux, trottoirs et massifs ne sont pas des crottoirs où il est bon de laisser nos amis se soulager, ne serait-ce que pour le respect des agents qui entretiennent ces espaces.

Merci à tous pour votre compréhension

### Classes 5 et 6

La tradition des classes 5 et 6 se prépare ! Afin d'organiser le prochain rassemblement, les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie.

Que vous souhaitiez participer à la préparation, proposer des idées ou simplement vous impliquer dans la vie locale, votre contribution sera la bienvenue.

Renseignements et inscriptions directement en mairie.



### Préservez nos services de proximité !

L'agence postale de Thourie est un service au plus proche de chez vous et est ouverte aux mêmes horaires que la Mairie.

Elle met à votre disposition dans son point de vente :

- l'affranchissement de vos courriers et colis en France et en International, en suivi ou en recommandés...
- la vente de timbres standards ou de collection, d'enveloppe pré-timbrées par lot de 10 ou de 100, avec ou sans fenêtres, d'emballages Colissimo préaffranchis ou d'emballages simples de tout formats.

Notre agence communale permet également aux clients de La Banque Postale de retirer ou déposer des espèces. Nous acceptons les règlements en CB, Chèques ou espèces.

**Afin de conserver ce service de proximité, n'hésitez pas à le faire vivre !**

### Agenda

**Samedi 11 avril** : Marché de printemps de 10 h à 14 h à la zone de loisirs

**Dimanche 17 mai** : commémoration du 8 mai

**Dimanche 14 juin** : fête des écoles

**Samedi 27 juin** : repas champêtre

**Samedi 18 juillet** : feu d'artifice

## Commissions communales au cœur de la vie locale : appel à bénévoles

*Dans le cadre de ce nouveau mandat, la municipalité souhaite s'appuyer sur un ensemble de commissions dynamiques et complémentaires. Elles sont ouvertes à toutes et tous souhaitant s'impliquer dans la vie municipale et contribuer, aux côtés des élus, à concrétiser des projets afin de faire vivre Thourie au quotidien.*

*Un grand merci est adressé aux anciens bénévoles du précédent mandat pour leur investissement précieux. Leur engagement a contribué à la vitalité de la commune. Ils sont bien entendu invités, comme tous les habitants, à renouveler leur participation dans les nouvelles commissions s'ils le souhaitent.*

### Plusieurs thématiques structurent l'action municipale

#### \* Vie économique, attractivité et tourisme :

Pierre Laurent (responsable), Christine Hervochon, Isabelle Lebreton, Nadine Lainé, Julien Chenard, Aline Giacalone, Anthony Moutel

La commission œuvre au maintien du commerce local et au développement de l'attractivité de la commune. Elle soutient les circuits courts, notamment à travers le marché du terroir, et accompagne le projet du local multiservices en lien avec RAFCo. Elle oriente les entreprises vers les dispositifs d'aide, valorise les atouts du territoire (cadre de vie, patrimoine, services, MAM) et développe le tourisme autour de la Régalante et des chemins de randonnée.



#### \* Information et communication



Aline Giacalone (responsable), Christine Hervochon, Julien Chenard, Anne Paul

La commission a pour mission d'assurer une information claire, régulière et accessible à l'ensemble des habitants à travers les différents moyens de communication suivants : Lettre aux Thourisiens, site internet, page Facebook, Panneau Pocket, bulletin annuel, informations par mail, panneau numérique, presse locale et RAFCo.

#### \* Affaires sociales, CCAS et intergénérationnel

Daniel Bordier (Président), Élodie Petitjean (responsable), Isabelle Lebreton, Amandine Bellay, Cédric Daniel.

Le CCAS a en charge l'étude des demandes d'aide sociale adressées à la mairie et le vote des subventions aux associations à caractère social. Il est le lien entre les usagers et les services départementaux. Il se réunit en fonction des dossiers qui lui sont soumis. Cette commission gère aussi le rassemblement des générations et l'organisation du repas annuel pour les aînés.



#### \* Animations communales, culture et médiathèque

Élodie Petitjean (responsable), Isabelle Lebreton, Amandine Bellay, Benjamin Prunier, Anne Paul



Cette commission a en charge l'animation des marchés saisonniers, l'organisation du repas champêtre et le développement des animations au sein de la commune. Elle développe l'action culturelle par des manifestations, notamment en partenariat avec Roche aux Fées Communauté et le réseau des médiathèques du territoire.

#### \* Affaires scolaires, jeunesse, sport et Conseil municipal des jeunes (CMJ)

Amandine Bellay (responsable), Pierre Laurent, Élodie Petitjean

En charge des relations avec les écoles de Thourie, Lalleu et La Couyère regroupées en RPI et l'association des parents d'élèves, cette commission propose des investissements ou le renouvellement d'équipements. Elle favorise la tenue d'événements en rapport avec les écoles, la jeunesse ou le sport. Elle accompagne également les jeunes membres du CMJ sur les projets annuels.



#### \* Bâtiments, travaux, voirie et assainissement

Edmond Lévêque (responsable), Christine Hervochon, Anthony Lebreton, Benjamin Prunier, Cédric Daniel, Anthony Moutel

Cette commission est chargée de la programmation des travaux de réfection de chaussée, de curages des fossés, d'entretien des routes et des bâtiments communaux. Elle est également compétente pour les constructions nouvelles (bâtiments communaux).



#### \* Urbanisme et affaires foncières

Anthony Lebreton (responsable), Edmond Lévêque, Christine Hervochon, Isabelle Lebreton, Anthony Moutel

Compétente en matière de préconisation architecturale, elle assurera la mise en place éventuelle d'un Plan Local d'Urbanisme. Elle mènera également des actions de densification de l'habitat en centre bourg et autour du problème de la vacance de logements habitables.

#### \* Cadre de vie, fleurissement et cimetière

Julien Chenard (responsable), Pierre Laurent, Christine Hervochon, Nadine Lainé, Cédric Daniel



Cette commission aborde l'aménagement du centre bourg en termes d'espaces verts, de fleurissement, mobilier urbain et espaces de loisirs. Intéressé par les espaces extérieurs, cette commission est faite pour vous ! Nous nous réunissons en moyenne 2 fois par an pour discuter ensemble des projets qui peuvent être effectués.

#### \* Environnement et énergie

Julien Chenard (responsable), Christine Hervochon, Isabelle Lebreton, Anthony Lebreton, Benjamin Prunier

Cette commission a pour but de s'intéresser aux enjeux environnementaux tels que : la qualité de l'eau, les énergies renouvelables, l'amélioration énergétique des bâtiments... N'hésitez pas à nous rejoindre.

## Lutte contre le frelon asiatique : c'est maintenant que tout se joue !

Le printemps arrive et avec lui, le réveil des reines fondatrices. Pour protéger notre biodiversité et nos abeilles, la communauté de communes poursuit ses actions pour lutter contre le frelon asiatique. La prolifération de ces nuisibles a des conséquences à la fois :

- \* sanitaire : une piqûre de frelon asiatique est plus douloureuse que celle d'une guêpe ou d'une abeille, mais pas plus dangereuse. Sauf en cas de piqûres multiples ou d'allergie au venin d'hyménoptère,
- \* économique : ils détruisent des ruches ce qui nuit à l'apiculture,
- \* environnemental : ils freinent la pollinisation.

### Le rôle de la Communauté de communes



Roche aux Fées Communauté s'engage à financer la destruction des nids.

Pour signaler un nid, vous devez appeler votre mairie, elle est votre interlocuteur privilégié pour organiser l'intervention. Attention : la destruction du nid doit être faite par un professionnel. Un technicien de la FGDON 35 interviendra pour la destruction.

La FGDON 35 agit aussi bien sur l'espace public que sur les domaines privés. Cette procédure s'applique uniquement pour les frelons asiatiques. Les autres espèces d'insectes ne sont pas concernées.

# libe||ule



Réseau des médiathèques  
Roche aux Fées Communauté

### AGENDA : à venir ces prochaines semaines

**Mercredi 22 avril de 14 h à 16 h :** atelier scrapbooking.  
Réservation obligatoire

**Mardi 28 avril de 10 h 30 à 11 h :** bébé bouquine

**THOURIE**

**Marché de PRINTEMPS**

**Samedi 11 avril 2026**  
10h- 14h  
Zone de loisirs

**Marché de Producteurs & de Créateurs**

Vente de plants (réservée aux professionnels)  
Chasse aux oeufs (11h) - jeux en bois - Petite restauration

Renseignements & Inscriptions auprès de la Mairie de Thourie au 02 99 43 11 41

VISA Numérique BRETAGNE

Roche aux Fées COMMUNAUTÉ

**LES CLÉS DU NUMÉRIQUE**

Je découvre, j'apprends, je suis autonome avec les outils numériques

Smartphone

Ordinateur

Tablette

**Tous les mercredis 17h - 19h**  
Venez à nos permanences ou aux ateliers

Je suis intéressé, j'appelle le **06 11 01 20 02**

La fabrique FabLab Intercommunal Au Pays de la Roche aux Fées

libe||ule Réseau des médiathèques Roche aux Fées Communauté

Région BRETAGNE

pimms médiation RESEAU VOUS RELIER AUX SERVICES ESSENTIELS

### Conseil en architecture et urbanisme

Les habitants du département se lançant dans une opération de construction ou de rénovation de leur logement peuvent bénéficier gratuitement d'un service de conseil proposé par le Département, le CAUE 35 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

Les architectes conseils peuvent par exemple :

- Aider au choix d'un terrain ou d'un projet,
- Informer sur les démarches administratives ou les étapes du projet,
- Guider dans les démarches administratives (règlement d'urbanisme, permis de construire...),
- Conseiller sur les méthodes de restauration : matériaux, techniques...,
- Accompagner dans la réflexion d'aménagement de votre habitation : modification d'ouverture, agrandissement...

Contact : 02.99.30.01.30, [contact@caue35.fr](mailto:contact@caue35.fr) et [www.caue35.fr](http://www.caue35.fr)